

# LE GARDE FORESTIER<sup>(1)</sup>



A FRANÇOIS BRAFFORT

---

(1) L'étude des Hautes Ardennes sera complétée, dans la deuxième série, par les monographies du *Braconnier*, du *Messager*, du *Bûcheron* et de l'*Instituteur*.



QUI, mieux que Theuriet, a dit le calme des futaies profondes, la solitude majestueuse et reposante des vastes étendues sylvestres où, livré à lui-même, le visiteur le plus profane se sent comme transporté dans un autre monde?

Nul, aussi bien que cet impressionnable réaliste, grand-prêtre des Sylvains, n'a révélé la force du chêne, la grâce du bouleau, l'élégance du charme, la timidité du tremble, la musique berceuse du sapin, le port noble de l'érable, la misanthropie de l'aulne, la poésie intime du tilleul.

C'est sous l'immense berceau de vos hêtres énormes et de vos frênes élancés, ô forêts! que, durant toute la belle

saison, nos peintres, nos poètes, nos conteurs viennent puiser leurs inspirations les meilleures. Et de leurs œuvres, contre les « arboricides » insensés, ils vous font un bouclier de beauté.

Moi, je vous rends visite comme à une aïeule, respectueusement, heureux de vous retrouver toujours jeune, belle, hospitalière et consolante tour à tour. Votre voix, tantôt douce ou grave, tantôt mélodieuse, parfois aiguë et furibonde, m'attire, me retient, me subjugue. Les senteurs de vos parterres m'enivrent, alors que vos musiques chantent votre allégresse. Car vous reconnaissez vos enfants prodigues et, pour eux, vous avez des caresses qui échappent à vos habitués.

\*  
\* \*

Hier que je rêvais, couché au pied d'un chêne plusieurs fois séculaire marquant la bifurcation de nombreux sentiers de tendeurs, là-bas, tout là-bas, dans le bois des Combes, en pleine Ardenne, le vieux Gustin se planta subitement devant moi.

Trapu, comme il convient aux meilleurs de sa race, il était vêtu d'un ample pantalon et d'un long sarrau en toile bleue; sous l'éternel chapeau mou qui lui couvre le chef, apparaissait une grosse figure, barrée d'une moustache de vieux grenadier de la garde laissant briller, impeccable, l'ivoire de belles dents de sanglier; de sombres sourcils épais dénotant, aurait dit Balzac, une force physique sans pareille, ombrageaient deux yeux noirs, roulant sans cesse, aux aguets. Une carnassière, dont la bandoulière porte encore en vedette une plaque luisante aux armes de l'administration des eaux et forêts, bardait son flanc gauche et, à son épaule droite, pendait par la bretelle un superbe fusil à répétition qu'une main velue caressait amoureusement.

D'un rire saccadé, le vieux garde-chasse railla ma surprise ; puis, d'une voix qu'il s'efforçait de rendre moins rauque :

— Matinalement dans les bois, à peine débarqué, Monsieur le citadin ?

— N'est-ce pas mon habitude, Gustin, d'accomplir annuellement ce pèlerinage ?

» Et où voulez-vous que j'aille pour me reposer mieux qu'ici, à l'abri de tout et de tous ?

» Par hasard, seriez-vous devenu jaloux de vos vastes domaines où, pourtant, je tiens si peu de place ? Je n'ai point pour mission de supputer le produit éventuel de telle ou telle coupe. Soyez tranquille. Je suis un ami des arbres et l'un des admirateurs de l'œuvre que vous avez patiemment accomplie ?

Un pleur perla à l'œil du vieux cerbère.

— Depuis ma retraite (1), répliqua-t-il, on ne me consulte plus. J'ai fini. Je suis un vieux. Voyons, déblayez !

Ponctuant ce « déblayez », le bras droit traça le geste, avec quelle énergie !

Je me rappelai seulement alors que j'avais devant moi un homme de quatre-vingts ans, le plus vivant symbole de la vieille Ardenne.

— Dites, Gustin, de cet élixir de longue vie et de plantureuse santé, donnez-moi, je vous prie, la merveilleuse recette.

— Recette ! Recette ! Mais c'est là le propre des vieux du pays, pour qui la nature fut marâtre et l'existence pénible. Ce n'est pas dans l'ouate qu'on nous éleva, nous autres !

» Quand je me souviens de ce que fut, il y a soixante ou septante ans, notre genre de vie, je me demande pourquoi nous vieillissons.

---

(1) En 1899.

» Logés comme le bétail, ou guère mieux, nous avions de même une pauvre pitance, et encore était-ce « en retirant ».

» Lorsque, en 1845, les pommes de terre commencèrent à se gâter — la disette dura douze ans — la plupart des ménages, sans pain, sans rien, allaient, le matin, à la recherche des « pietnalles » (1) que les ménagères cuisinaient avec des queues de betteraves et des choux, pour en faire une ratatouille dont je vous laisse deviner toute la consistance. Comme entrée, nous avions un potage aux orties (2). D'autres déjeunaient dans les bois, de myrtilles. Pour café, nous disposions d'une décoction de glands, de croûtons de pain ou de grain grillés ; pour pain, — et il aurait collé au mur si l'on avait eu la maladresse de l'y jeter, — on utilisait l'avoine qui servait également à faire des « voutes » (3) et de la « pape » (4), sur laquelle, sauf votre respect, le chat aurait pu trotter sans enfoncer. Des « faïnes » (5) broyées, nous obtenions l'huile, base de tous les assaisonnements.

» A la veillée, quand les fumeurs dégustaient la tourbe poilue, les feuilles de noyer, de chêne ou la sarriette, des « cresses » (6) et, plus tard, des crassets éclairaient de leur lumière vacillante la vaste chambre où se réunissaient les parents et amis.

» Les allumettes étaient inconnues. En route, on avait le briquet et l'amadou ; à la maison, on couvrait le feu de façon à en trouver au réveil. On fondait aussi du soufre dans lequel on trempait, disposées en petits paquets d'égale dimension, de légères entailles de bois dénommées « *brocales* ».

---

(1) Renouée bistorte.

(2) La soupe aux orties (quichades) est toujours en honneur à Berismenil.

(3) Crêpes.

(4) Bouillie.

(5) Faïnes.

(6) Petits morceaux de chêne.

— Mais que faisait-on des produits de la ferme, puisque les vaches et les poules existaient alors comme aujourd'hui ?

— On vendait les œufs, deux patards (1) les cinq, le beurre, quarante centimes la livre (2), et quel beurre !

» Enfouies toute la journée dans les taillis et les fagnes, à une et deux lieues du village, sous la conduite du vacher communal et, de préférence, la nuit quand ce *fonctionnaire* fit défaut, les petites ardennaises donnaient ce qu'elles pouvaient, avec usure même. Combien ne valaient guère plus de quarante francs ! Et le sac de farine, lui, en coûtait soixante. Sans oublier que la plupart des cultivateurs nourrissaient deux et trois fois plus de bêtes qu'ils n'auraient dû.

— Les salaires, qu'étaient-ils ?

— Mal nourri, j'ai fait des journées et des journées, en pleine saison, pour un « squelin » (3). Mon père a travaillé à raison de quatre sous, plus la nourriture.

» Et l'instruction donc ! Que c'était malheureux ! dites.

» Mieux soigné chez les trois ou quatre principaux du village, le maître d'école s'occupait uniquement de leurs enfants, et il négligeait les autres.

» Engagé comme domestique chez Roberti, c'est chez lui que j'appris mes quatre règles d'arithmétique. C'est tout ce que j'ai jamais su. N'empêche que cela me permit de montrer au bourgmestre de ma commune, choisi par ses pairs pour deux litres de « peket » (4), à écrire son nom.

— Vous oubliez, Gustin, les produits de la chasse et de la pêche qui, plus que de nos jours, étaient nombreux, variés et

---

(1) Le patard valait six centimes.

(2) Le demi-kilo.

(3) Escalin. Il valait soixante centimes.

(4) Genièvre.

d'opportunité ? Ce sont, on vous l'a dit par après, les principales industries des ancêtres.

— Pas un qui ne fut un Nemrod et un Pierre le pêcheur. Seulement, la poudre était chère.

— Vous aviez, pardon Gustin, ils avaient la b' ole.

— Avant moi, oui. Depuis, je m'en fais gloire, son usage est considérablement réduit.

— Vous étiez, je le sais, un vigilant. Mais cela vous a coûté !

» Dites-moi quelques-uns de vos nombreux hauts faits. La postérité sera curieuse de les connaître, ma parole d'honneur.

— Taratata.

— Gustin !

A dix pas se trouvait un tas de fagots. Gustin en prit un, le coucha sur le sol, s'y assit en face de moi et, frictionnant son front pour raviver ses souvenirs :

— Lorsqu'il y a cinquante ans environ, j'ai succédé au vieil Alvisse, mis à la retraite, les particuliers qui saoulaient le garde à tour de rôle, allaient couper de beaux chênes pour fabriquer des chariots, des rais de roues, etc. A la même place, certain jour, de compagnie avec le garde général, j'en comptai dix-huit qui avaient été volés.

A cette furie, je résolus de mettre un frein. Parti à midi, je ne rentrais souvent que le lendemain à la même heure, aussi à deux et à trois heures de l'après-dîner, ayant passé plus de vingt-quatre heures consécutives dans les bois. Mon triage, il est vrai, s'étendait sur les communes de Vaux Chavanne, Chêne-Al-Pierre, Wéris, Soy, Magoster, Samrée, avec Dochamps et Amonines comme centre de cette périphérie. Trois ou quatre gardes assurent actuellement ce service. J'étais aussi garde-pêche et garde-chasse de nombreux particuliers, les traitements n'étant pas ce qu'ils sont à présent. N'épargnant ni mon temps

ni mes peines, sans souci des parents et des anciens amis, je luttai, ayant recours à tous les stratagèmes pour cacher ma présence là où je la soupçonnais nécessaire. Endimanché, je feignais de me rendre dans une localité déterminée, rebrous-sant chemin à l'orée du bois voisin ; simulant une affection quelconque, j'avais soin d'être sur pied au moment propice ; en boitant, je franchissais de longues étapes et tombais à l'impro-viste sur les maraudeurs qui avaient cru reconnaître en moi l'un ou l'autre misérable de la région.

» Vous tenez aux histoires, m'avez-vous dit. En voici, de vécues :

» Un cultivateur de Laid-Prangeleux qui, entre parenthèses, courtoisait l'une de mes sœurs, avait annoncé, le dimanche précédent, qu'il ne viendrait pas à huitaine, pour un prétexte plausible, sans doute.

» C'était au Saint-Sacrement. Au lieu d'assister à la procession, je m'en fus vers les Freynais, sans rien remarquer d'anormal. Arrivé « el Tirolle » qui vois-je, faisant paisiblement pâitre, dans un taillis superbe, une douzaine de bêtes à cornes ? Baptiste d'el Tute, mon aspirant beau-frère.

» Ah ! lui dis-je, tu t'imaginais que j'allais processionner jusqu'au soir ? Niais, va ! Tu vas d'abord faire déguerpir ton bétail, et sur-le-champ. Pour le surplus, tu auras, en un procès-verbal en règle, la leçon que tu mérites.

» Croyez-vous qu'il en profita ? Ce serait bien mal connaître ces gens. L'année suivante, Monsieur, je le repinçai au même endroit et, cette fois, cela lui suffit.

» Inutile de vous dire qu'il ne fut point le mari de ma sœur.

— Cela se comprend !

— Parti un jeudi pour la justice de paix d'Erezée, j'y ren-contrai Lambert Pouya.

» Quelle chance! me confia-t-il, j'ai pu régler mon affaire avec le greffier Thonus. De ce pas, je m'empresse de retourner à Lamormenil; le temps est à l'orage, je voudrais rentrer une portion de foin.

» Très certainement, le bonhomme escomptait que Gustin céderait à la tentation et, une fois n'est pas coutume, s'amuserait un brin. Il avait mal calculé, vous allez en juger.

» Ma présence devenue inutile à Erezée, je revins par le Bois du Pays, tranquillement, en désœuvré. Arrivé au Embeux, j'entendis le « vinoz, harre! » d'une voix connue. C'était, je vous le demande, mon Lambert Pouya qui, en guise de foin, se dépêchait de transporter un superbe chêne qu'il venait d'abattre, avec l'aide de complices, disparus hélas!

» Je le félicitai chaleureusement de son activité, lui enjoignis d'amener au chef-lieu de la commune, où il fut vendu au profit des pauvres, le corps du délit et, pour récompenser son obéissance, lui « dressai une contravention », une belle et qui lui coûta cher.

— Quel flair! Gustin.

— Mon interlocuteur s'échauffait au récit de ses anciennes prouesses; ses yeux vifs luisaient d'un éclat extraordinaire sous l'épaisse broussaille qui les abritait; tous les muscles de sa face rubiconde trahissaient son plaisir de conter.

De la main, le forestier m'indiqua une futaie qui s'étendait au loin, du côté d'Amonines.

— Voyez cette forêt de hêtres et de chênes: c'est le Chênisse; sa vue réveille en moi un de mes meilleurs souvenirs.

» J'y avais découvert, dans une de mes tournées, des « cravates » pour chevreuils (1). Naturellement, je les détendis;

(1) Pour le lièvre, le braconnier se sert principalement de la bricole, lacet en

couché dans la fougère, patiemment je restai au poste. Mon espoir fut déçu ce jour-là. Le lendemain, je regagnai ma cachette, et six jours se passèrent sans que le braconnier daignât se montrer.

» Il faut vous dire que mon chien de sanglier, admirablement dressé, m'accompagnait dans toutes ces expéditions. Le sixième jour donc, à la nuit tombante, j'étais sur le point de regagner le village quand, au mouvement que fit la bête, mon attention fut mise en éveil. Des branches froissées, des bois morts craquant sous des pas m'assurèrent que l'ennemi était proche.

» Quelques instants, et deux solides gaillards parurent à quatre pas de moi. Prudemment, ils s'approchèrent du lacet qu'ils tendirent de nouveau. Je m'élançai alors et arrachai l'engin :

— Vous voyez qu'il ne vous servira tout de même pas, leur criai-je.

---

laiton ou en fer très souple qu'il attache à un genêt, à une petite tige de bois ou à une pierre dans les sentiers (tailles) que le lièvre fréquente. Afin de s'assurer que le garde n'est point passé avant lui, le braconnier dispose souvent des fils à une certaine hauteur : s'ils ne sont pas dérangés, il peut aller de l'avant. Pour amuser le garde inexpérimenté, le braconnier place aussi des bricoles assez visibles dans de vieux sentiers délaissés par les lièvres.

Pour prendre les perdrix et d'autres bipèdes analogues, il emploie des « moussettes », petits lacets en fils métalliques masqués dans les endroits préférés de ces oiseaux ; le braconnier remue de même la terre aux environs pour les attirer plus sûrement.

Le chevreuil se prend au moyen de bricoles également placées dans les sentiers suivis par ces animaux ; ces bricoles sont évidemment grandes, solides et fixées assez haut à une branche flexible.

Le meilleur engin est encore le fusil.

Certains braconniers vont relever leurs bricoles, accompagnés d'un petit chien. Ils s'avancent tout en coupant des liens de bouleau à droite et à gauche ; si le chien n'aboie pas pour annoncer la présence d'une personne suspecte, ils finissent par visiter leurs bricoles.

» Déjà, mon chien bondissait autour des hommes stupéfaits.

— Vous avez de la chance d'avoir votre chien et votre fusil, me défia l'un d'eux.

» D'un maître coup de pied, j'envoyai ma bête hurler au loin, tandis que je jetais mon arme à dix mètres.

— Me voilà désarmé, et à votre entière disposition...

» Faut-il vous dire qu'ils s'éclipsèrent, pas assez lestement pour empêcher mon procès-verbal de les atteindre.

— Hourra !

— Une autre fois, j'arrivai après une nuit passée à la belle étoile à proximité du bois Saint-Jean.

» Assis sur un hêtre abattu, je mangeais une croûte lorsque, à cent mètres, se dessina la silhouette d'un braconnier, le fusil à la main. Je me dissimulai aussitôt. Une heure passa, le jour se fit et mon homme lassé cacha sa carabine dans un genévrier, puis reprit le chemin de Freyneux. Par un détour adroit, je le précédai et m'avançai à sa rencontre.

— Tiens, fis-je, en l'abordant, vous êtes bien matinal, Jacques !

— Ah! Gustin, je suis heureux de vous rencontrer. C'est pour mon frère, le liégeois, que je suis ici de si bonne heure. Vous savez, il est toujours amateur d'oiseaux et je cherchais ce matin un nid de linots. Vous qui connaissez tous les hôtes de ces lieux, vous pourrez peut-être me venir en aide.

— Cela tombe bien, lui répondis-je; suivez-moi, j'ai votre affaire (1).

» Je le conduisis au genévrier qu'il avait quitté quelques instants auparavant, j'en écartai les branches et, lui montrant l'arme :

— Voilà un nid, camarade, mais vous le payerez celui-là.

---

(1) La loi sur la protection des oiseaux insectivores date du 21 avril 1873.

— Dites, Gustin, les oiseaux ont-ils chanté? Quelle était leur romance favorite?

— C'était par une claire soirée de novembre, alors que le poisson « monte » (fraye), poursuivit le forestier sans prendre garde à ma boutade. Il pouvait être dix heures du soir. J'avais pris avec moi mon fils unique — paix à son âme! — un enfant de huit à neuf ans, et, en me promenant, j'allais « es Colons ».

» Soudain, j'aperçus une lumière remontant le ruisseau et distinguai nettement deux pêcheurs à la lampe (1). Me blotissant dans un buisson, à proximité d'une « goffe » (crique), j'attendis leur venue.

» Ils étaient parvenus à ma hauteur.

— En prend-on? clamai-je, me découvrant.

» L'un lâcha son crochet auquel étaient appendues quelques truites, tandis que l'autre, un grand diable dont je tairai le nom et qui est à présent un garde-chasse de réelle valeur, m'envoya à la tête un superbe coup de sabre, qui me renversa.

» Par bonheur, le choc fut donné alors que j'étais très rapproché de mon agresseur.

» Sans perdre un instant mon sang-froid, je me relevai prestement, inconscient de la douleur, et allongeai, sur le dos du mandrin, le plus beau coup de gourdin qu'il soit possible d'administrer.

---

(1) Primitivement, c'était d'une gerbette de paille allumée que les braconniers d'eau s'éclairaient pour casser les reins de la truite, à l'aide d'un vieux sabre, d'une truelle, d'une serpe, voire même d'une bêche.

Ensuite, ils se servirent d'un canon de fusil à baguette. On le bouchait par le piston et on l'emplissait de pétrole; à l'extrémité supérieure, flambait une touffe de coton.

Aujourd'hui, on dispose de la lampe à acétylène.

» A mes pieds étendu, le braconnier sollicita mon indulgence.

» Grâce à mon enfant, elle se limita à un bon coup de pied où vous savez, et à un procès-verbal qui valut au Grand Hibou — sabre de bois! je suis indiscret! — un mois de prison.

— Vous n'incarnâtes point la tendresse, Gustin, vous l'avez proclamé vous-même. Mais, vrai, on chercha à vous le rendre?

— Aussi, ai-je plus d'une entaille.

— Et le sanglier? car vous fûtes son ennemi acharné.

— Il m'a joué plus d'un vilain tour. Ecoutez plutôt.

» C'était un jour d'hiver, en janvier, je crois. Pendant cette saison, plus de routes faciles ni de sentiers battus : la marche à travers tout avec de la neige jusqu'aux jarrets. Depuis plusieurs heures, je suivais les traces, fraîchement empreintes, d'un vieux solitaire. Arrivé au Pierry, je découvris l'animal, une bête énorme, pesant cent cinquante kilos, arrêtée dans un champ de genêts.

» A droite, un chêne; je m'y adossai, j'épaulai mon fusil et lâchai mon coup de feu, tremblant de ne pas donner la mort. Troué de part en part, perdant le sang en jets saccadés, le sanglier s'élança dans ma direction, tous les poils hérissés, les mâchoires ouvertes, effrayant. Je tentai de grimper sur le chêne, mais l'arbre était trop gros; l'inutilité de ma tentative m'apparut à l'instant. A deux pas du sol, je me laissai tomber, ramassai mon fusil et, plongeant le canon dans la gueule du monstre, je tirai ma seconde balle qui perfora le cœur.

— Vous pouvez vous vanter de l'avoir échappé belle.

— La mort m'a regardé d'aussi près au Bournoufaie.

» La nuit précédente, il avait gelé à pierre fendre; la neige, tombée de la veille, ne cédait plus sous les pas. Nous allions,

un garde et moi, — j'étais brigadier à cette époque, — à travers les sapinières du bois « Là-Haut ». A la lisière du Bournoufaie, nous remarquâmes un chevreuil étranglé au lacet, dont un sanglier affamé dévorait les entrailles.

» Nous voyant, il laissa sa proie et disparut dans les taillis. Plus ingambe, mon compagnon partit à sa poursuite, tandis que je m'embusquai à un carrefour. Après vingt minutes d'attente, je perçus les grognements; à cinquante mètres, la bête déboucha des buissons.

» Par malheur, je n'avais que ma carabine à un coup, je ne sais Dieu pourquoi. Ma balle partit et le sanglier blessé fonça sur moi. Je voulus arracher la douille, mais mes doigts engourdis, recroquevillés, refusaient de s'ouvrir. Et la bête qui n'était plus qu'à dix mètres! Mes ongles se déchirèrent sur la pointe qui cède enfin. Une cartouche et... le sanglier tombe à mes pieds.

— Ce ne fut point le dernier qui vous paya son tribut?

— Non, hein! J'en ai « descendu (1) » — entre nous, naturellement — des cents et des cents.

— Qui, tous, filèrent au saloir?

— A la criée, oui, pour la plupart tout au moins.

» Il n'est pas que le sanglier pour constituer un ordinaire.

Gustin ouvrit sa gibecière, en retira « la chérie », c'est-à-dire, pour les non-initiés, une superbe bouteille plate, blanche, d'une contenance de quarante centilitres environ d'eau-de-vie, la déboucha et me l'offrit.

Je savais la politesse obligatoire, bus à même et rendis le récipient non vidé, loin de là, vous pensez.

Sans broncher, goulûment, Gustin lampa le nectar, posément

---

(1) Tué.

s'essuya la bouche, remit « la chérie » en place et, nerveusement, se leva.

— C'est qu'on s'engourdirait à cette vie. C'est bon pour le loir. Allons-nous à la soupe ?

Silencieux, nous marchions côte-à-côte. Tout à coup, à notre gauche, mûrissait un seigle fort dru, oasis au milieu de l'épaisseur des fourrés et que quatre « sbaras (1) » protégeaient contre la rapacité des sangliers.

— Quel magnifique essart, Gustin ! A qui appartient-il ?

— A Albert Dedeye, le roi des « essarteurs ».

— Mais quel est exactement le mode de répartition des errains à essarter ?

— Chaque année, la section de Dochamps qui compte quatre-vingt-quatre feux, partage en moyenne quinze hectares de taillis à écorcer (2).

» Les parts d'affouage exploitées, chaque affouager a le droit d'essarter (3) sa parcelle. Jadis, nul ne se départait de ce soin (4). Présentement, c'est l'exception, *ici du moins*. Pourtant le travail, pénible, le plus pénible qui soit, rapporte. Mais les bras font défaut ; ensuite, les farines nous arrivent à bon

(1) Epouvantail.

(2) Partout ailleurs, les parts sont vendues actuellement au prix de quinze à vingt francs.

(3) L'essartage se pratique surtout pendant les mois de juillet et d'août.

« L'essarteur », pour son travail, se sert d'une houe de grande dimension à l'aide de laquelle il enlève des mottes de gazon qu'il dresse pour sécher. Après une quinzaine de jours, si le temps est propice, les mottes sont rassemblées en tas arrondis pour être brûlées. Viennent les mois de septembre et d'octobre, les cendres rougeâtres sont dispersées à la pelle pour recevoir la semence. L'homme n'a plus qu'à butter l'espace ensemencé pour recouvrir les graines et à laisser agir la nature.

Dans les bonnes années, l'« essarteur » peut estimer sa journée à cinq francs. Le journalier, loué pour l'essartage, reçoit un salaire de deux francs en sus de la nourriture. S'il travaille à l'entreprise, il est payé à raison de un franc l'are.

(4) Les familles nombreuses rachetaient les parts non exploitées.

compte; de plus, le gibier qui pullule, fait rage. La récolte terminée, le genêt (1), plante volontaire comme pas une, fait son apparition et, après trois ans, permet une ample moisson, sans rien coûter à personne. Chaque manant (2) en reçoit une portion. Le taillis repousse et, vingt ans après, la hache du bûcheron vient de nouveau faire pleurer les cépées.

» Si — cela arrive — il s'agit de remplir la caisse communale, on procède à la vente de l'une ou de l'autre coupe de chênes, de hêtres ou de sapins. Partagée en parcelles de vingt ou de vingt-cinq ares, la « rase (3) » est louée, pour un an, au plus offrant. Après une récolte de seigle, l'Administration fait replanter, éliminant cette fois les genêts lors de leur apparition.

» A mon avis, l'essartage qui précède toute plantation, est merveilleux; il est plutôt néfaste dans les taillis, à cause des jeunes pousses que l'on détruit en grand nombre.

Sur ce thème, en devisant, nous étions arrivés à Menuheyd, colline rocheuse et boisée, à laquelle la route de Freyneux fait comme une ceinture blanche. C'est là que l'on découvre les cavernes des Nutons.

— Voit-on encore des Nutons, Gustin ?

— Ah ! on vous en a parlé déjà ?

— Très peu. Mais vous, l'homme des bois, vous devez bien connaître leur histoire; peut-être même, rampant dans les bruyères, à l'affût de quelque hardi braconnier, les avez-vous vus ces nains fantastiques, sortir de leurs grottes pour vaquer à leurs occupations mystérieuses.

---

(1) Employé comme litière, quoique moins riche que la paille en matières fertilisantes.

(2) Terme employé par Gustin.

(3) La terre dénudée.

Le vieux sourit malicieusement.

— Ma foi, non ; je ne les ai jamais rencontrés. Lorsque j'étais gamin, j'en ai ouï parler pendant les longues sîses (1) d'hiver. A cette époque, voyez-vous, Monsieur Banneux, les moyens de communication existant peu ou point, la terre fournissant péniblement le peu qu'il fallait à ses habitants pour se nourrir et se vêtir (2), les relations avec l'extérieur étaient nulles. Aussi, les conversations n'abordaient-elles que des sujets locaux, et les légendes fournissaient un aliment de choix à nos imaginations naïves.

» Tous les soirs, on se réunissait, pendant la mauvaise saison, tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre. Tandis qu'au dehors la neige s'amoncelait en tas énormes, que le vent se démenait furieusement dans les branches, petits et grands faisaient cercle dans la vaste chambre où les tourbes et les souches de hêtres flambaient sous la large cheminée. Les femmes filaient, les hommes fumaient, les vieux contaient et nous, les marmots, nous n'avions pas assez de la bouche et des oreilles pour écouter. C'étaient des aventures de chasse au sanglier et au loup, les exploits des grands brigands de la région et, surtout, les histoires des Nutons que nous ne nous lassions pas d'entendre et qui nous effrayaient si fort, quand il fallait se mettre au lit.

» Il n'en va plus de même, à présent. On lit les gazettes, les jeunes gens s'en vont et reviennent avec des idées nouvelles, l'au dehors seul intéresse ; les enfants n'ont plus notre crédulité et ils sourient aux récits qui nous enchantaient.

---

(1) Soirées.

(2). Dans le pays, à cette époque, les familles cultivaient du chanvre qui produisait la toile indispensable aux besoins du ménage. Vint ensuite le lin. On trouvait aussi, dans chaque maison, quelques brebis, dont la laine fournissait les objets d'habillement.

— Hé bien ! Gustin, je les aime encore, moi, ces bons Nutons, et vous m'obligeriez en me faisant faire plus ample connaissance avec eux, car, je le devine maintenant, vous en savez long sur leur compte.

Tout en prenant une prise, le forestier fixa sur moi ses regards profonds pour s'assurer de la sincérité de mes paroles. Il fut satisfait de ma contenance, puisqu'il commença aussitôt :

— J'ignore si les Nutons ont jamais existé, — je n'ai guère lu dans les livres, — mais vous avez vu les trous de Menuheyd, il me semble qu'ils ne se sont pas faits tout seuls et, pour s'y glisser, il fallait assurément être d'une très petite taille.

» Pourquoi ne se montraient-ils pas le jour ? On apercevait bien le sentier battu qu'ils suivaient pour regagner leurs rochers, mais vous devinez que personne n'aurait osé se hasarder à les y suivre. Comme ils ne sortaient que la nuit, on les croyait d'intelligence avec les esprits et les plus incroyants se signaient en passant, le soir, dans leurs environs.

» Non qu'ils fussent des ennemis. Au contraire, ils travaillaient volontiers pour les habitants du village. Il y avait parmi eux des cordonniers, des chaudronniers, des serruriers, des tisserands. Voulait-on leur donner du travail, on plaçait, à la nuit tombante, sur le seuil de la porte, les harnais, les souliers, les chandeliers, les charrues à réparer ainsi que quelques provisions : lard, pain, jambon ou pommes de terre. Le lendemain, l'ouvrage était proprement fait ; vivres et victuailles avaient disparu. On affirmait voir, de temps à autre, les feux des foyers illuminant l'entrée des cavernes et entendre le bruit des marteaux retentissant dans la vallée.

» D'aventure, au clair de lune, ils parcouraient en bandes la forêt. N'allaient-ils pas visiter leurs frères de la vallée de l'Ourthe ? Rencontraient-ils un bûcheron attardé, ils l'entouraient, se tenant par la main, dansaient autour de lui une

sarabande folle, puis continuaient leur chemin sans inquiéter davantage le paysan, paralysé par la peur.

» Par exemple, il ne fallait pas en médire; aux écoutes à la fente du volet ou descendus dans la cheminée, rien n'échappait aux Nutons. Alors, les nains n'avaient de cesse qu'ils ne vous eussent joué un mauvais tour.

» Témoin l'histoire de ce maréchal qui, par jalousie, avait critiqué, certain soir, un soc qu'ils avaient réparé.

» Mue par un sinistre pressentiment, sa femme lui avait cependant dit, en pressant sur son sein son enfant de deux ans à peine : « Tais-toi, mon homme, tu as tout de même assez d'ouvrage pour nous nourrir tous les trois. »

» Lui, feignant de ne pas comprendre, n'en continua pas moins.

» Le lendemain matin, la mère épouvantée vit dans le berceau, à la place de son joli garçon, un petit être bizarre, difforme, aux yeux farouches, à la figure grimaçante.

— Jésus Maria ! s'écria la pauvre femme, ils ont échangé mon enfant.

» Le père, d'abord, se fâcha et parla de jeter l'avorton dans le bois; la maman, qui craignait pour son fils, s'y opposa.

» Pendant plusieurs jours, ils cachèrent le petit monstre, toujours pleurant, toujours criant et dont on ne pouvait obtenir une seule parole.

» Finalement, la mère éplorée s'en fut trouver une vieille du voisinage, remplie d'expérience, habile à « *ségner* (1) » les maux de dents, les coliques, la fleur et le dragon, et qui n'avait pas sa pareille pour guérir, par des moyens à elle, une foule de maladies auxquelles la médecine n'entend rien.

— Votre homme a mal fait de causer ainsi, dit-elle quand

---

(1) Bénir.

elle fut mise au courant des faits; les Nutons se sont vengés. Pour que votre enfant vous soit rendu, il faut à toute force faire parler le Nuton; à peine aura-t-il parlé qu'il disparaîtra.

— Mais comment faire, sollicita l'autre? Voilà huit jours qu'il est chez nous et il n'a encore rien voulu dire. Faut-il que mon homme le batte?

— Qu'il s'en garde bien, reprit la voisine; le vôtre serait aussi battu.

» Vous prendrez des coquilles d'œufs à chacune desquelles vous fixerez un petit bâton; puis vous les placerez autour du berceau du Nuton pendant qu'il dormira. Cachez-vous ensuite et attendez. »

» La nuit suivante, le maréchal et sa femme étaient aux aguets, derrière les rideaux de leur alcôve.

» Au premier chant du coq, le nain s'éveilla, s'assit en criant et se tut soudain, regardant avec curiosité l'étrange appareil qui l'entourait.

— D'j'aveu dja vèyou bravmint des losses mâhantes, mais tol'minme maye tant qu'çoula (1) », dit-il dans son étonnement.

» Aussitôt ces mots prononcés, des Nutons firent irruption par la cheminée et enlevèrent le bavard qu'ils remplacèrent par le fils des pauvres gens, étonnés et ravis.

» C'est peu de temps après ce fait que le curé vint lire l'Évangile saint Jean à l'entrée des grottes et qu'il bénit la montagne; depuis, on ne sait ce que les Nutons sont devenus.

Heureux de l'effet produit, Gustin me regarda paternellement dans les yeux, comme pour solliciter ma pensée.

Un éclat de rire formidable, avec un haussement d'épaules dont tout le corps éprouva la secousse, fut sa conclusion.

---

(1) J'ai déjà vu beaucoup de louches, mais jamais autant à la fois.

Nous étions sur la route, dominant un des meilleurs panoramas des Hautes Ardennes, à la sombre perspective, avec, jetées au petit bonheur, quelques rares éclaircies.

A nos pieds, le schiste mauve tranchait dans les prairies une ligne courbe, couverte de deux parallèles de rails noirs. C'est la nouvelle ligne vicinale qui va enfin relier le plateau occidental des Tailles au monde civilisé.

Se faisant une visièrre de ses deux larges mains, le vieux brigadier forestier inspecta à l'aise ce qui restait de son ancienne Ardenne.

— Je ne la reconnais plus guère, gémit-il. Vous, Monsieur Banneux, — et je l'aime mieux pour vous que pour moi, — vous connaîtrez l'autre, celle qui n'aura plus ni légendes, ni Nutons, ni plus rien.....

\*  
\* \*

En l'an de grâce 1909, quarante-huit heures consécutives de beau temps, dans les Hautes Ardennes principalement, sont une aubaine dont il importe de tirer parti.

Voilà pourquoi ce jour, avec un empressement de collégien, je me trouve au sommet du plateau des Tailles, n'ayant pas assez de mes poumons inexercés pour emmagasiner l'air pur qui me fouette le visage.

A perte de vue — tout l'horizon borné de bois de sapins — d'élégantes fougères, des bruyères roses et leurs inséparables genêts avec, au hasard, des genévriers, cyprès de ce désert.

Minuscules, des hommes, des femmes et des enfants se meuvent, se rapprochent, s'éloignent les uns des autres, courbés constamment, taches de vie dans cette profonde solitude. Leur jeu m'arrête, m'intéresse, m'intrigue. Je me dirige vers le groupe le plus rapproché et j'apprends que tous sont occupés,

fiévreux, à la cueillette des airelles. Ah! les jolies baies rouges et les délicieuses confitures!

Les habitants d'Odeigne, de Malempré, de Bihain, de Fraiture, des Tailles, de Samrée et d'autres lieux trouvent là, pendant deux mois environ, une excellente source de revenus. Les marchands qui les recueillent payent jusqu'à soixante centimes le kilogramme d'airelles.

Pour le kilogramme de myrtilles, plus abondantes et plus communes il est vrai, on n'obtient que trente centimes, ce prix étant un grand maximum; il permet toutefois aux femmes les plus expertes, de réaliser en juillet un gain journalier de cinq à six francs, surtout qu'elles utilisent une sorte de cueilloir, bien informe encore et sans appellation spéciale.

Dans certaines communes, ce sont les négociants qui achètent les myrtilles, en échange d'épiceries et d'aunages. Ils les expédient vers la ville de Liège qui en fait une grande consommation. Certains en tireraient de l'encre et d'autres, ... du petit vin.

Pendant que je jase, un beau « fieu », un type d'ardennais nouveau genre, bien musclé, fortement râblé, vient à passer.

A son accoutrement : pantalon gris-de-fer et vareuse de même teinte, à deux rangées de boutons de bronze aux armes de l'administration et à passepoils verts, le képi bien posé sur le chef avec un cor de chasse comme insigne, le sac en bandoulière sur une épaule et, sur l'autre, le mousqueton Comblain (1), je reconnais Edmond, notre jeune garde forestier.

---

(1) Ce mousqueton est une arme de guerre rayée et, par conséquent, susceptible du seul tir à balle. Peu propre à la défense personnelle, et faite plutôt pour le tir à longue portée, elle place les gardes dans un état d'infériorité incontestable vis-à-vis des braconniers, tous munis d'un excellent fusil à deux coups.

Pour le surplus, les gardes sont généralement mauvais tireurs parce que trop peu exercés.

Un certain nombre d'entre eux sont, en outre, armés du pistolet automatique Browning ou du revolver d'ordonnance.

Au bonjour amical qu'il me lance, je réponds par un :  
— Je suis à vous ; nous ferons route de compagnie.

— Etes-vous revenu pour tendre ? Monsieur Banneux, s'informe-t-il aussitôt que je le joins.

— Avec cela que le jeu en vaut la chandelle.

» Tout de même, ce ne sont pas les sorbes qui manqueront, et pour peu qu'il reste des grives...

— L'année dernière a été désastreuse pour les tendeurs. Aussi, plus d'un de nos meilleurs a tôt abandonné la partie.

» Quand on pense que M. Thonnart, — il me le renouvelait avant-hier, — avec plus de quatre mille lacets, n'a guère pris, pendant toute la campagne, que deux cents grives, alors qu'il lui fallait certains jours emporter jusqu'à trente kilos de cormes.

— Vraiment, à quoi attribue-t-on cette pénurie ?

— Aux mulots, d'abord, qui foisonnent. On prétend aussi — bien à tort, puisque les gouvernements étrangers ont édicté des mesures sévères pour les protéger — qu'on prend les grives au filet, dans les pays vignobles.

» Et dire que, dans le temps, soixante grives, pour un tendeur digne de ce nom, était chasse ordinaire. On rentre souvent bredouille à présent.

— Voilà pourquoi les amis nous oublient !

— Bien souvent, j'ai ouï raconter que Dodol et Pierre Calotte se rendaient régulièrement à Liège, emportant dans une hotte des charges formidables de grives payées trois et quatre centimes pièce (1). Au retour, ces infatigables approvisionnaient les cordonniers de la région de clous, de poix, de chanvre, etc.

— Que voulez-vous ? Autres temps, autres mœurs !

---

(1) Actuellement elles valent, au début de la saison, cinquante centimes et tombent à vingt-cinq, à la fin de la tenderie.

» Ne le constatez-vous pas sans cesse dans votre partie même ?  
 — C'est vrai. Nos triages sont réduits (1). N'empêche que le mien comprend encore près de mille hectares. En compensation, notre mission est autrement compliquée. Avec la recherche des délits de chasse et de pêche...

— Et les braconniers vous donnent du fil à retordre ? paraît-il.

— Ne m'en parlez pas. On oublierait ses peines, si l'on avait la bonne fortune d'en pincer un de temps à autre. Mais ils sont d'une adresse et d'une prudence !

— Ne rougissez pas d'ajouter qu'ils sont aussi farceurs.

» Récemment, n'ont-ils pas fait garder par la gendarmerie, pendant trois jours et trois nuits, un lièvre empaillé pendu à une bricole dans le bois de Laroche ?

— On vous renseigne à souhait.

» Vous avouerez que ce n'est guère régalant lorsque, après cinq ou six nuits passées à la belle étoile pour surveiller une rivière, des malandrins viennent, la septième, y délayer un sac de chaux qui tue tout sur plusieurs kilomètres.

» En haut lieu, on finirait par croire que le service n'est point assuré comme il faut.

---

(1) Bois soumis au régime forestier, c'est-à-dire dont la surveillance et la gestion économique sont confiées à l'administration des Eaux et Forêts :

Etat . . . . . 32.000 hectares (dont 7.000 achetés en ces dernières années).

Etablissements publics (Hospices civils, Bureaux de bienfaisance, Fabriques d'église, etc.) . . . . . 6.000 »  
 Communes . . . . . 160.000 »

166.000  
 198.000 hectares

On compte 300.000 hectares de bois appartenant à des particuliers.

Au total, il y aurait présentement en Belgique 500.000 hectares environ de bois, soit le sixième de l'étendue du Royaume.

— Je comprends votre peine, et je la partage plus que vous ne pourriez le croire. Quant à vos appréhensions...

— Indépendamment de ce perpétuel qui-vive, bien que l'on ne se risque pas à couper des chênes et des hêtres — nul ne voudrait plus avoir cet honneur — nous devons diriger et contrôler les travaux d'amélioration exécutés dans les bois, chercher à faire reboiser et à boiser les terrains incultes, ce qui n'est pas toujours commode. Pour ma part, je n'ai pas à me plaindre. Mais il est des communes qui s'obstinent à refuser l'octroi de quelques centaines de francs pour obtenir, trente ou quarante ans après, une belle coupe de sapins en plein rapport.

— Les cumuls ne sont donc plus guère possibles ?

— Avec cela que les postes de garde particulier sont recherchés comme du pain. Pour cent ou deux cents francs, il est des tas d'aspirants, avides de porter le fusil.

— Il est vrai que votre situation a été améliorée.

— Notre traitement initial est de neuf cents francs l'an ; son maximum, de onze cents francs.

» Les brigadiers, eux, vont de mille à quinze cents francs. Leurs augmentations triennales sont de cent francs, tandis que les nôtres sont décennales.

— Pourriez-vous me donner la composition et le mode de recrutement de votre intéressante administration ?

— L'administration centrale compte dix fonctionnaires qui rayonnent dans tout le pays.

» L'administration provinciale comprend onze inspections, divisées en trente-quatre cantonnements ; à la tête de ces derniers se trouve un sous-inspecteur ou un garde général.

» Tous ces agents, recrutés par voie de concours parmi les ingénieurs agricoles et forestiers sortis des écoles spéciales de Gembloux et de Louvain, sont nommés par arrêté royal.

» A son tour, chaque cantonnement est subdivisé en brigades (trois, quatre ou cinq) et les brigades, en trois ou quatre triages. Brigadiers et gardes forestiers sont nommés par M. le Ministre, ceux-ci généralement sur la proposition des conseils communaux intéressés.

» D'après un relevé tout récent, il y aurait en Belgique cent quarante-trois brigadiers et quatre cent soixante préposés; un certain nombre de préposés sont spécialement chargés de la police des cours d'eau ayant une importance exceptionnelle au point de vue de la pêche, c'est-à-dire dans les régions où il n'est souvent qu'un nombre insuffisant de gardes forestiers.

» A présent, nul ne peut être nommé préposé, s'il n'est porteur d'un *certificat de capacité en sylviculture* délivré par un jury central siégeant tous les ans, à Namur pour les candidats de langue française, à Bruxelles pour ceux de langue flamande.

» Donnés par les agents forestiers du ressort, des cours volants sont constamment ouverts qui préparent les candidats à cette épreuve. Le programme des matières comporte deux années d'études.

» L'école de sylviculture de Bouillon, uniquement ouverte aux militaires, délivre de même le certificat de capacité requis.

» Enfin, dans les grandes forêts domaniales (Soignes, Hertogenwald et Saint-Michel) l'administration a organisé des stages pour les porteurs du certificat. Ces stagiaires exécutent différents travaux et participent aux diverses opérations forestières, telles que le griffage et le balivage. Pendant toute cette période d'initiation, ils sont payés comme ouvriers.

Au pas accéléré, résonnant sous la voûte interminable que forment deux allées de graves épicéas, nous arrivons au milieu des superbes campagnes de la ferme de La Lue, dont chaque parcelle est une emprise méthodique sur les bois environnants, à l'infini.

Traînée par deux belles juments baies, une faucheuse, grinçant, tranche une forêt d'épis mûrs.

Mon admiration assouvie, Edmond fait :

— Tout de même, si les anciens pouvaient revenir ! Ils n'en croiraient certes pas leurs yeux.

» Privés, il est vrai, des moyens de transport rapides et peu coûteux, éloignés de tous centres d'enseignement, ils n'avaient, pour se guider, que la routine qui leur faisait loi.

» Les conférences, les expériences diverses, les brochures distribuées à profusion ont enfin dessillé les yeux des plus rétrogrades. A leur égoïsme, petit à petit, a succédé la solidarité, grâce aux œuvres multiples qui fonctionnent dans les communes les plus reculées.

» Les cultivateurs, de par les répartitions mensuelles ou bi-mensuelles des laiteries coopératives auxquelles ils sont affiliés pour la plupart, disposent d'argent liquide, ce qui leur est d'une précieuse ressource, d'une grande satisfaction et d'une sensible économie. Ils peuvent ainsi se fournir, contrairement à cet échange pratiqué antérieurement et préjudiciable aux deux parties, des denrées alimentaires et autres produits nécessaires dans l'économie domestique, où ils veulent et en telles quantités qu'il leur plaît ; j'ajouterai qu'ils sont totalement exonérés des longs et difficiles travaux de la confection du beurre.

» La valeur butyrométrique du lait sert de base pour le partage, entre les affiliés, de la recette produite par la vente du beurre. Le cultivateur constate ainsi l'intérêt qu'il a au perfectionnement de la race bovine.

» Pour y arriver plus facilement, les syndicats d'achat, autre forme de la coopération, lui permettent d'obtenir, de première main et à des prix avantageux, les matières oléagineuses indispensables à l'alimentation rationnelle du bétail, dont le rapport et le prix sont proportionnels aux soins qu'il reçoit.

» De son côté, le bétail bien soigné et tenu à proximité de l'étable, fournit un engrais plus copieux et plus riche. La terre, appauvrie parce que négligée, redevient bonne mère en fournissant d'abondantes récoltes ; aussi, acquiert-elle une plus-value considérable.

» Ici encore les syndicats commencent à faire œuvre utile et appréciable. A l'approvisionnement d'engrais chimiques — leur introduction a valu plus d'un demi-milliard au pays — ils s'adjoignent insensiblement l'achat de semences sélectionnées ; à la pénurie de bras — il nous en revient pourtant — ils suppléent avantageusement par les machines agricoles déjà en très grand honneur.

» Les caisses Raiffeisen conquièrent de même droit de cité, le cultivateur n'ayant pas toujours les fonds indispensables pour effectuer les améliorations que son intérêt bien compris lui révèle à chaque pas.

— Quelle prompte et agréable esquisse ! Edmond.

» A quand l'œuvre définitive ?

— Vous viendrez la réaliser vous-même, Monsieur Banneux.

» Dans vingt-cinq ans, si nos progrès matériels continuent, c'est moi qui vous le dis, les Hautes Ardennes seront devenues l'un des greniers de réserve du pays.

A la petite église de Samrée, la cloche de l'Angelus épan-  
dait sur les bois ses notes claires, qui couraient de cimes  
en cimes, disant l'espoir des jours prochains.....



Première Série



# L'ÂME DES HUMBLÉS

PAR

LOUIS BANNEUX

---

PRÉFACE de H. CARTON de WIART



Croquis d'Aug. Donnay



- - - TAMINES - - -  
- DUCULOT-ROULIN -  
- - - - ÉDITEUR - - -  
  
- - - BRUXELLES - - -  
- J. LEBÈGUE & Cie -  
- RUE DE LA MADELEINE, 46 -

# TABLE DES MATIÈRES

---

	Pages
PRÉFACE . . . . .	IX
I. — LE FACTEUR RURAL. . . . .	7
II. — LES MARCHANDS DE SABLE. . . . .	19
III. — LE MARCHAND DES QUATRE-SAISONS. . . . .	39
IV. — LES BOTTERESSES . . . . .	51
V. — LE CANTONNIER ARDENNAIS. . . . .	67
VI. — L'AIGUISEUR DE SCIES . . . . .	77
VII. — NOS CHIFFONNIERS . . . . .	89
VIII. — LE BATELIER . . . . .	107
IX. — LE CANTONNIER BRUXELLOIS . . . . .	131
X. — LE MARCHAND DE CHARBON . . . . .	139
XI. — L'ECLUSIER . . . . .	173
XII. — LE GARDE FORESTIER. . . . .	191

